

# Le Courrier des Opelousas

Vol. XXIII.

Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 10 Juin 1876.

No. 35.

**OPELOUSAS:**  
SAMEDI matin, 10 JUIN 1876.

Nous avons aujourd'hui, deux clubs démocratiques en notre ville. Le fait est que la flamme démocratique et patriotique est intense et répandue dans toute la paroisse. Depuis quelque huit jours, quatre clubs démocratiques ont été organisés dans la paroisse, et on nous assure qu'il y en a beaucoup d'autres qui se formeront bientôt.

Samedi dernier, un de ces clubs a été organisé à la Salle Villaseca, en notre ville, et 78 signatures ont été obtenues sur le champ, et aujourd'hui il compte plus de cent vingt membres, comme on pourra le voir en se référant à la liste des noms que l'on trouvera dans notre partie anglaise, comme aussi les résolutions.

L'organisation de ce club s'est fait remarquer par l'harmonie et l'unité de sentiments parmi les participants, qui semblaient n'avoir qu'une idée fixe et déterminée: le triomphe du parti, sans égard aux candidats qui se proposent de soumettre leurs noms à la Convention, ni à ceux qui, par la suite, pourront se présenter. Le triomphe du parti et de ses principes reconnus, voilà le but que se propose notre Club.

Après l'organisation de ce Club, MM. C. C. Swazy, M. B. Wilson, Laurent Dupré et E. T. Lewis ayant été successivement appelés, ont prononcé des paroles invoquant nos frères démocrates à s'unir en phalanges serrées en vue de l'élection de Novembre prochain.

Amis de la campagne, faites rouler la balle jusqu'au jour de l'élection, et qu'elle elle éclate de telle sorte qu'elle réduise à néant nos ennemis radicaux.

Le Club se réunira de nouveau Samedi prochain, dans la même salle, à 7 1/2 heures du soir.

Nous avons de Washington ont organisé un Club Démocratique, Samedi dernier. M. Théodore Fontenot a été choisi comme président temporaire, et à l'organisation permanente, M. Willis Prescott a été élu président, MM. Henry Lastrapas et B. F. Hardesty, vice-présidents, et J. O. Trainor, secrétaire. Le Club est en faveur de nominations des places de district et de paroisse, et il a adopté une résolution par laquelle il ne reconnaît aucun candidat qui ne déposera pas préalablement, entre les mains du Comité Exécutif de Paroisse, une promesse écrite de se conformer à la décision de la Convention.

En se référant à notre partie anglaise, on trouvera un appel d'une quarantaine de citoyens, adressé au capitaine J. M. Taylor, et le sollicitant de se laisser porter comme candidat pour représentant à la Législature. Ces signatures sont toutes du voisinage immédiat de M. Taylor, (Plaque de Brulé) et celui qui connaît les habitants de ce quartier, verra qu'il y en a peu, très peu qui manquent à l'appel.

Nous avons à notre bureau, un pied de coton qui mesure 18 pouces de haut, et qui provient de l'habitation de MM. Ang. Barleigh & frère, du Grand Cotou. La personne qui nous l'a apporté nous dit que ces messieurs ont 75 arpents de ce coton, tout d'une pousse égale et aussi avancé.

A l'œuvre on connaît l'ouvrier.

On nous prie d'annoncer que la loterie du cheval de Mue. Victor Gosselin sera tirée demain, dimanche, à 3 heures de l'après-midi, au Café de Mr. Pefferkorn.

Si je savais que je puis obtenir une nomination de la Convention Démocratique, je ne m'opposerais pas à une Convention; mais l'idée d'être obligé, peut-être, de me retirer de la lice pour faire place à un autre que la Convention aurait désigné, ne cadre guère avec ma théorie d'obtenir une place. (Monologue d'un candidat indépendant.)

Nous enverrons le Courrier d'ici à l'élection, par clubs de cinq ou plus, à raison de 10 cents par mois, pour l'un ou l'autre langue, ou 15 cents par mois pour les deux langues.

**SOLLECITE.**—Puis je bien consciencieusement opposer, dans un Club ou dans une Convention de Paroisse, des nominations aux places de District et de Paroisse, et approuver les nominations de Président et Vice-Président des Etats-Unis?

Encore. Puis-je, aujourd'hui, opposer les nominations, quand, à la dernière élection, j'ai combattu ardemment pour ce principe?

Ne suis-je pas blâmé?

**PENSIONNAT DES JEUNES DEMOCRATES.**—SHELLEY, Houston, Texas. C'est avec plaisir que nous vous informons que la machine que nous vous avons envoyée est maintenant en opération, et qu'elle nous donne satisfaction entière. Nous ne l'échangerons pour aucune autre, car elle fait de l'ouvrage aussi bon que nous avons jamais vu. Avec respect, M. B. BROWN, E. S. A. ROSE.

A la Compagnie des machines à coudre de Grover & Baker.

Touchez vivement d'un bienfait, l'homme reconnaissant en conserve éternellement la mémoire.

## La division dans les rangs.

[Extrait de l'Abelle de la N. O. du 6.]

La paroisse St. Landry était autrefois la paroisse démocratique par excellence, mais depuis quelques années une influence néfaste semble y avoir pris une regrettable prépondérance.

Le sénateur Anderson, l'ex-compteur de Warmoth, l'un des membres du Bureau des retours, bien qu'il ait jeté le masque et ait passé dans le camp radical, n'en continue pas moins à se mêler des affaires de la démocratie. La fortune qu'il a acquise d'une manière si scandaleuse en faisant admettre à la conversion une créance illégale de plus de \$200,000 qu'il avait achetée pour \$20,000, et l'occupation, d'un grand acte d'abnégation, de patriotisme. Nous ne doutons pas que, si les circonstances l'exigeaient, des milliers d'entre eux ne fussent prêts à verser encore leur sang ou à sacrifier leur vie pour leur cause.

Mais il ne s'agit dans la campagne actuelle, ni de combats à livrer, ni d'exploits héroïques à accomplir. Le pouce peut faire plus de mal que de bien et moins en en brûlant, mieux cela vaudra. L'héroïsme guerrier n'est plus de saison et la véritable étoile que doit avoir le candidat est celle qui est faite de la lutte électorale sera fine, "j'ai fait mon devoir."

Or, il ne faut pas croire que ce devoir soit chose facile. Non, certes, car il ne consiste pas seulement à aller, le jour de l'élection, déposer son bulletin de vote pour les candidats du parti, bons ou mauvais. Le devoir du citoyen, dans les circonstances présentes, est chose sérieuse et compliquée qui exige de l'abnégation, du zèle et de l'activité, non pas un jour, mais pendant toute la durée de la campagne.

Il y a beaucoup plus de mérite de la part d'un citoyen à consacrer son temps et son intelligence pendant plusieurs mois à assurer la restauration d'un bon gouvernement dont les bienfaits profiteront à tous pendant une période de plusieurs années, qu'à se mouvoir prêt à faire le coup de feu à un moment donné.

L'accès héroïque d'un jour est plus glorieux peut-être, mais il est plus facile que le dévouement et l'obéissance à ses principes, dans la lutte qui s'approche, soit formant un club dans ce but, soit le nom de club démocrate-conservateur de St. Landry, premier ward.

M. L. A. Sandoz a proposé d'amender cette résolution en intitulant le club "Opelousas Democratic Club." Les considérants de sa motion se trouvent en partie reproduits dans la protestation.

La motion de M. Sandoz, un bon démocrate, a été rejetée et celle du Dr. Robertson, qui passe pour un partisan d'Anderson, a été adoptée.

Sur motion, on a requis les membres présents de signer leurs noms sur bas de la résolution, et 78 noms y ont été apposés.

Le Dr. Robertson, malgré l'opposition des démocrates, a réussi à faire procéder à l'organisation permanente du club. Le Dr. Little a été élu président et MM. H. L. Garland et James Ray ont été nommés vice-présidents et M. Perrodin secrétaire.

C'est une organisation se trouvant entre les mains du Dr. Robertson, 28 démocrates qui avaient pris part aux délibérations ont annoncé qu'ils se retireraient par les deux pièces suivantes.

Messieurs: Les soussignés vous donnent respectueusement avis de leur retrait comme membres du club organisé le 27 mai, et ils croient devoir expliquer les motifs de leur conduite.

Le 13 novembre 1875, une convention démocrate s'est réunie aux Opelousas; elle représentait tous les wards de la paroisse St. Landry et était composée de nos chefs les meilleurs et les plus habiles. La convention se réunissait pour préparer la présente campagne. Avec une unanimité presque sans exemple dans nos assemblées politiques, elle a depuis la guerre, elle a adopté la règle suivante.

Résolu que le parti démocrate de la paroisse St. Landry adhère strictement à la règle de faire des nominations pour remplir tous les emplois à sa disposition.

Ce principe était en parfaite harmonie avec les maximes du parti démocrate depuis son origine, et la Convention lui donna une sanction spéciale, expresse, parce qu'il y avait des causes locales manifestes pour une adhésion rigide à cette règle.

Il n'est pas nécessaire d'exposer ici ces raisons, car elles datent de plusieurs années et sont bien connues.

A la réunion de votre club, la résolution suivante, entr'autres, fut présentée et adoptée, savoir:

"Qu'il se déclare en faveur de nomination de parti pour tous les emplois d'Etat, de district et de paroisse par le moyen de conventions de parti appelées suivant les règles et usages du parti, et qu'il s'oblige à se soumettre aux décisions des dites conventions dans tous les cas."

Nous ne désirons pas nous placer en antagonisme avec la décision arrêtée et la déclaration formelle de tout le parti démocrate de la paroisse, prise par ses représentants à la Convention réunie.

[Suivent les signatures de 28 démocrates.]

L'Abelle ajoute: Le dissentiment qui vient d'éclater est plus grave que ne l'indique la simple lecture de ces documents. On peut en juger par les quelques mots du Courrier et de l'Entreprise que nous avons cités.

C'est là un fait assurément regrettable. Mais nous ne pouvons désapprouver les démocrates qui n'ont pas voulu que l'organisation démocratique de leur ward restât sous le contrôle du Dr. Robertson. Nous espérons que la masse des électeurs se ralliera sous la bannière démocratique et saura former une nouvelle et puissante organisation à laquelle se rattacheront tous ceux qui répudient le kalgolisme et le radicalisme.

**Le Genre d'Energie Necessaire.**

[Extrait de l'Abelle du 3 Juin.]

Les hommes du Sud sont braves, chevaleresques, ardents; ils sont capables, à l'occasion, d'un grand acte d'abnégation, de patriotisme. Nous ne doutons pas que, si les circonstances l'exigeaient, des milliers d'entre eux ne fussent prêts à verser encore leur sang ou à sacrifier leur vie pour leur cause.

Mais il ne s'agit dans la campagne actuelle, ni de combats à livrer, ni d'exploits héroïques à accomplir. Le pouce peut faire plus de mal que de bien et moins en en brûlant, mieux cela vaudra. L'héroïsme guerrier n'est plus de saison et la véritable étoile que doit avoir le candidat est celle qui est faite de la lutte électorale sera fine, "j'ai fait mon devoir."

Or, il ne faut pas croire que ce devoir soit chose facile. Non, certes, car il ne consiste pas seulement à aller, le jour de l'élection, déposer son bulletin de vote pour les candidats du parti, bons ou mauvais. Le devoir du citoyen, dans les circonstances présentes, est chose sérieuse et compliquée qui exige de l'abnégation, du zèle et de l'activité, non pas un jour, mais pendant toute la durée de la campagne.

Il y a beaucoup plus de mérite de la part d'un citoyen à consacrer son temps et son intelligence pendant plusieurs mois à assurer la restauration d'un bon gouvernement dont les bienfaits profiteront à tous pendant une période de plusieurs années, qu'à se mouvoir prêt à faire le coup de feu à un moment donné.

L'accès héroïque d'un jour est plus glorieux peut-être, mais il est plus facile que le dévouement et l'obéissance à ses principes, dans la lutte qui s'approche, soit formant un club dans ce but, soit le nom de club démocrate-conservateur de St. Landry, premier ward.

M. L. A. Sandoz a proposé d'amender cette résolution en intitulant le club "Opelousas Democratic Club." Les considérants de sa motion se trouvent en partie reproduits dans la protestation.

La motion de M. Sandoz, un bon démocrate, a été rejetée et celle du Dr. Robertson, qui passe pour un partisan d'Anderson, a été adoptée.

Sur motion, on a requis les membres présents de signer leurs noms sur bas de la résolution, et 78 noms y ont été apposés.

Le Dr. Robertson, malgré l'opposition des démocrates, a réussi à faire procéder à l'organisation permanente du club. Le Dr. Little a été élu président et MM. H. L. Garland et James Ray ont été nommés vice-présidents et M. Perrodin secrétaire.

C'est une organisation se trouvant entre les mains du Dr. Robertson, 28 démocrates qui avaient pris part aux délibérations ont annoncé qu'ils se retireraient par les deux pièces suivantes.

Messieurs: Les soussignés vous donnent respectueusement avis de leur retrait comme membres du club organisé le 27 mai, et ils croient devoir expliquer les motifs de leur conduite.

Le 13 novembre 1875, une convention démocrate s'est réunie aux Opelousas; elle représentait tous les wards de la paroisse St. Landry et était composée de nos chefs les meilleurs et les plus habiles. La convention se réunissait pour préparer la présente campagne. Avec une unanimité presque sans exemple dans nos assemblées politiques, elle a depuis la guerre, elle a adopté la règle suivante.

Résolu que le parti démocrate de la paroisse St. Landry adhère strictement à la règle de faire des nominations pour remplir tous les emplois à sa disposition.

Ce principe était en parfaite harmonie avec les maximes du parti démocrate depuis son origine, et la Convention lui donna une sanction spéciale, expresse, parce qu'il y avait des causes locales manifestes pour une adhésion rigide à cette règle.

Il n'est pas nécessaire d'exposer ici ces raisons, car elles datent de plusieurs années et sont bien connues.

A la réunion de votre club, la résolution suivante, entr'autres, fut présentée et adoptée, savoir:

"Qu'il se déclare en faveur de nomination de parti pour tous les emplois d'Etat, de district et de paroisse par le moyen de conventions de parti appelées suivant les règles et usages du parti, et qu'il s'oblige à se soumettre aux décisions des dites conventions dans tous les cas."

Nous ne désirons pas nous placer en antagonisme avec la décision arrêtée et la déclaration formelle de tout le parti démocrate de la paroisse, prise par ses représentants à la Convention réunie.

[Suivent les signatures de 28 démocrates.]

L'Abelle ajoute: Le dissentiment qui vient d'éclater est plus grave que ne l'indique la simple lecture de ces documents. On peut en juger par les quelques mots du Courrier et de l'Entreprise que nous avons cités.

Deux blancs assassinés et un autre blessé par un nègre.—Un nègre du nom de Lorenzo Johnson a assassiné, vendredi dernier, à quatre heures du matin, MM. McCordle et Graham; il a ensuite essayé de tuer le compagnon des deux victimes, Mr. Dumouville, qui a pu lui échapper, mais nous nous avons reçu de graves blessures.

Le crime a été commis à dix milles au-dessous de Mousson, paroisse Ibeville. On n'a encore peu de détails sur cet horrible meurtre. Il paraît que les trois blancs dormaient; le nègre s'approcha de MM. McCordle et Graham et leur ouvrit la crâne à coups de hachette; il s'élança ensuite sur Mr. Dumouville qui le bruta à coups de fusil.

Les défunts et le survivant travaillaient dans la cyprèsière et en retraite du bois; le nègre était leur employé. La cause de ce crime odieux est encore inconnue, mais les personnes des environs sont d'avis que le meurtre a été commis à l'instigation de quelque individu, car il a déposé le corps. On suppose qu'il a emporté une quarantaine de piastres que les victimes avaient sur elles.

**Pensée d'un Provincial.**—Quand on dit d'un homme qu'il a fait un bon mariage, on en peut presque toujours conclure que la femme en a fait un mauvais.

**LES AFFAMÉS DE NEW-YORK.**—Nous enregistrons dernièrement le cas lamentable d'une famille de New-York morte de faim. La mère et les enfants composant cette malheureuse famille avaient été transportés à l'hôpital, mais trop tard pour que la science pût les soustraire au résultat fatal des privations longtemps endurées. A l'hôpital on essaya d'introduire des aliments dans leurs estomacs, mais les estomacs n'en ont pas voulu; mère et enfants avaient perdu l'habitude de manger.

Les personnes qui ont lu cette histoire attristante, on pourrait dire honteuse, ont certainement à un fait isolé, dû à des circonstances exceptionnelles. Il semble incroyable qu'une famille entière puisse mourir littéralement de faim dans une ville comme New-York, en 1876, en l'année du Centenaire. Ce fait monstrueux n'est pas aussi rare qu'on veut le croire. Avant-hier soir le hasard a fait découvrir dans un misérable logement, au n. 426 Dix-septième rue Est, une dame Catharine McCready et ses trois enfants sur le point de mourir de faim. On les a transportés à l'hôpital de Bellevue, mais pour eux aussi ce sera trop tard. Les médecins n'ont pas d'espoir de sauver un seul de ces quatre martyrs.

**Le départ de l'Empereur Dom Pedro.**—L'empereur Dom Pedro est parti hier matin pour Washington par la route de Mobile. Il est revenu de son excursion aux jettées dans la journée de dimanche. Nous apprenons que l'impératrice a envoyé un chèque de cent piastres au club Dramatique Louisianais, qui donnera samedi soir une représentation en l'honneur de l'Union Française. L'empereur a fait remettre le club de son invitation et a déclaré qu'il avait été très satisfait de la réception simple et cordiale qui lui a été faite par la population franco-louisianaise.—Abelle, 30.

**MARRIÉS.**—Le 6 Contrat, en cette ville, par le Rév. C. Raymond, M. Frédéric Combe à dame Elizabeth Devilliers veuve de feu William Perry.

**AUX CANDIDATS.**

Nos conditions pour annoncer un candidat en Français et en Anglais, sont quinze piastres d'avance. Les candidats qui se feront annoncer sujets au choix de la Convention nominative, ne paieront que dix piastres d'avance, la balance (\$5) sera payée s'ils sont choisis par la Convention, et leur annonce continuera. S'ils ne sont pas choisis, leur annonce sera retirée et ils n'auront rien de plus à payer.

Les candidats aux emplois de Ward, (Juges de Paix et Constables) seront annoncés pour six piastres, dans les deux langues, \$4 payable d'avance et la balance aux conditions expliquées plus haut.

Les candidats aux places de district et de paroisse seront annoncés en une seule langue, (si on le désire) pour \$10, et ceux de Ward pour \$4.

**A vendre à l'amiable,**

Pour du comptant, en lots au choix des acquéreurs, 500 têtes de bêtes à cornes françaises, consistant principalement en bœufs, vaches et veaux gras. S'adresser à ALEXANDRE MEAUX, 10 Juin—In Vermillonville.

**Democrates, Attention!**

En vertu de résolutions adoptées par le Comité Exécutif de Paroisse Démocratique, à sa séance du 20 Mai 1876, les votants Démocrates de la Paroisse St. Landry sont avertis qu'une élection aura lieu au lieu d'élection dans chaque Ward de la Paroisse, le Samedi 8 Juillet 1876, à l'effet d'élire des délégués à une Convention de Paroisse qui aura lieu à Opelousas, le 15 Juillet. Ces élections primaires auront lieu entre 9 heures du matin et 5 heures de l'après-midi, sous la surveillance de trois commissaires choisis par les votants.

La Convention de Paroisse a été convoquée dans le but de choisir des délégués à la Convention d'Etat qui aura lieu à Baton Rouge, et pour choisir des candidats aux places de Paroisse.

Personne ne pourra voter à ces élections primaires, à moins d'être inscrit et ouvertement opposé au parti républicain et à ses partisans etc. etc.

Le Comité Exécutif recommande l'organisation de Clubs Démocratiques dans chaque Ward de la Paroisse.

J. L. ESTORGE, Président. C. B. ANDRUS, Secrétaire. Opelousas 27 mai 1876.

## CANDIDATS.

**Sénateur d'Etat.**

A la requête de mes amis de ce District, je m'annonce comme candidat pour le Sénat de l'Etat, de la part du 10<sup>e</sup> District sénatorial. 13 mai. W. H. KIRKMAN.

**Juge de District.**

Nous sommes autorisés à annoncer E. T. LEWIS Esq. comme candidat pour la place de Juge du 8<sup>e</sup> District judiciaire, sujet à la nomination d'une Convention Démocratique de District s'il y en a une, ou si non, sujet à la nomination des Conventions locales Démocratiques qui seront tenues dans le contrat de l'année, dans les Paroisses St. Landry et Calcasieu. 11 mars 1876.

Je suis candidat pour la place de Juge du Huitième District judiciaire, à l'élection qui aura lieu en Novembre 1876. GEORGE W. HUDSPETH.

**Avocat de District.**

Nous sommes autorisés à annoncer que LAURENT DUPRE Esq. est candidat pour Avocat de District du 8<sup>e</sup> District judiciaire, sujet à l'approbation de la Convention Démocratique de District, ou des Conventions des Paroisses qui composent ce District. 31 mars.

Je suis candidat pour Avocat de District du 8<sup>e</sup> District judiciaire, à l'élection qui aura lieu en Novembre 1876. F. FERREOL FERRODIN.

**Greffier de la Cour.**

Je suis candidat pour Greffier de la Cour de District dans et pour la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain. 18 mars.

Nous sommes autorisés à annoncer que Mr. JAMES O. CHACHERIE est candidat à la place de Greffier de la Cour de District dans et pour la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain. 18 mars.

**Sherif.**

Nous sommes autorisés à annoncer que le Capit. E. A. CARMOUCHE est candidat à la place de Sherif de St. Landry, à l'élection de Novembre prochain, sujet à la nomination de la Convention Démocratique de Paroisse.

**AVIS.**

Ma femme, Mathilde Wartelle, ayant quitté le domicile conjugal sans raisons légitimes, je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter sur mon compte. JEAN GAY fils. Paroisse St. Landry 27 mai 1876, 1m

**LE DEPOT DES MACHINES A COUDRE DE Grover & Baker**

Vient d'être transporté dans le grand et spacieux magasin à quatre étages No. 5 Rue de Chartres. Ceci favorise nos facilités à vendre et à louer des machines, nous offrons aujourd'hui un nouveau stock de Machines de tout élastique, avec un assortiment d'aiguilles, d'améliorations, d'appareils, de coton et soie en bobines, fil de lin, huile etc. récemment reçus, et que nous offrons à vendre aux prix les plus bas pour du comptant. Ces marchandises sont fabriquées par la Compagnie de Machines à coudre de Grover & Baker, pour son propre usage, et peuvent être garanties comme étant

**LES MEILLEURES**

sur le marché. H. H. TRUE, Agent général pour le Sud. 29 avril. 6m.

**AVIS.**

METANT assuré des services de M. Walton A. Sandoz, un pharmacien accompli et expérimenté, le public est par le présent averti que les prescriptions et les médicaments sont préparés avec soin, et à toute heure du jour ou de la nuit; la résidence de M. Sandoz étant adjointe à la Pharmacie, et il se fera toujours un plaisir de servir les clients à toute heure du jour ou de la nuit. MAYO, agent. A l'enseigne du Gros Mortier. Opelousas 21 mai 1876. 44f.

**Eureka House.**

Vis-à-vis la Maison de Cour, Opelousas, La., récemment réparée à neuf. Une attention particulière sera portée aux pensionnaires et visiteurs. Table des meilleurs, et prix modérés. On sollicite l'encouragement du public. A LACOMB, Propriétaire. 13 Nov. 1876. 5f.

Ogden Elmer, sellier, travaillera aux prix les plus modérés, à son atelier, rue Landry, dans le magasin de dépôt de Lefebvre, près de la poste.

M. Elmer, sellier, répare les voitures, les selles et les harnais, à son atelier, rue Landry, presque vis-à-vis l'ancienne Cour Poiret.

**JOSEPH M. MOORE.**

EXERCERA sa profession dans toutes les Cours du Huitième District Judiciaire—Son bureau est le même occupé ci-devant par Swazy & Moore, et plus récemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, La. Opelousas 22 avril 1876.

**WM. HERR, Jr. Barbier.**

Ayant récemment ouvert un Salon de Barbier, rue Main, entre le magasin de D. Ross et celui de Munsheimer, est prêt à servir ceux qui voudront se faire faire la barbe, couper les cheveux, nettoyer la tête &c. Il sollicite l'encouragement de ses amis et du public. Ses prix seront modérés. Opelousas 15 Juin 1876. 40f.

**PORTRAITS.**

Le soussigné, Photographe, annonce au public de St. Landry, qu'il est prêt à faire d'excellents portraits, et qu'il ne chargera rien si les clients ne sont pas satisfaits. Le Jeudi et le Vendredi sont les seuls jours de la semaine que les portraits d'enfants au-dessous de l'âge de cinq ans sont pris. DESIRE SOUVERE. Rue Main, près de la Forge de V. Lastrapas. Opelousas 22 Novembre 1873.

**JOEL H. SANDOZ, Notaire,**

OFFRE ses services à ses connaissances et au public en général. Inventaires, assemblées de famille, hypothèques, contrats, lettres d'hypothèques, ventes, transferts, testaments, etc. etc. seront passés soit en français soit en anglais, au gré des parties, avec les soins et l'exactitude voulus, et aux prix les plus modérés.

On le trouvera temporairement au bureau du Courrier, rue Main, Opelousas. [10 Janv.]

**BILLARD A VENDRE.**

Une excellente table de billard à 6 bourses qui a coûté, il y a quelques années, \$600, sera donnée avec bills, queues etc. pour \$200 comptant. S'adresser à N. QUATREVAUX. Opelousas 27 Mars 1876. 2f.

## LA PHARMACIE DE ST. LANDRY

Reçoit continuellement des DROGUES ET MEDICINES

Frais. Ingrédients de Chimie, Peintures, Teintures, Vins et Boissons de Première Qualité. Aussi, un assortiment complet de

**MEDICINES PATENTÉES**

des plus en renom. CIGARES, TABAC

A FUMER, A CHIQUER ET A PRISER, — AINSI QUE — PIPES ET CIGARETTES. SEUL DEPOT DES Biters Aromatiques de Posey, Et des Remèdes Célèbres de Posey pour les Fièvres à Frissons.

**LE QUARTIER-GENERAL**

— POUR LA — **PARFUMERIE**

de choix, Articles de Toilette, &c., &c., &c. — ET DE — **GRAINES DE JARDINAGE**

— DE — **LANDRETH ET DE RUIST.**

W. M. O. POSEY, Propriétaire. Encoignure Main et Landry, Opelousas. Arr 10-Dec. 4, 1875.]

**Manufacture de Voitures.**

F. accorde jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des baggys, jacks et autres véhicules sur commande et de main de maître. Les réparations aux voitures, tant charrognage que forge, peinture ou garniture, seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. D'oresnavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des hacks, des baggys &c. et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant. S. P. CLARK. Opelousas 20 Janvier 1876. 19f.

**Machines à coudre de Howe.**

Le soussigné ayant obtenu l'agence pour la vente des machines à coudre par excellence de HOWE, annonce respectueusement aux dames de cette paroisse qu'il a en mains un assortiment de ces célèbres machines, qu'il vendra aux prix les plus bas, soit au comptant, soit à des termes raisonnables. La longue expérience du soussigné dans ce genre d'affaires, et sa connaissance parfaite des divers modèles de machines, l'autorisent à recommander tout particulièrement ces machines au public. Leur supériorité sur toutes les autres a été reconnue depuis nos jours, et les modifications apportées récemment qu'elles viennent de subir. Le soussigné invite respectueusement les dames à venir examiner ces machines, leur construction parfaite et la facilité avec laquelle on s'en sert. CH. DENIAU. 15 Sept. 49f.] Rue Main, Opelousas.

**CIRAGE PERFECTIONNE.**

APPLIQUE aux roues de voitures, imprimées, les idonax et coussins de voitures, que nous pouvons recommander comme étant le meilleur tout nous nous sommes jamais servis. Nous en ferons usage moyennant une faible rémunération adéquate, dans tous les ouvrages de ce genre faits à l'atelier. Les modifications apportées récemment qu'elles viennent de subir. Le soussigné invite respectueusement les dames à venir examiner ces machines, leur construction parfaite et la facilité avec laquelle on s'en sert. CH. DENIAU. 15 Sept. 49f.] Rue Main, Opelousas.

**R. MORNHINVEG, HORLOGER-BIJOUTIER.**

Rue Main, Opelousas, s'occupe spécialement de tous les ouvrages de ces différentes branches, que l'on voudra bien lui confier. Ses prix seront très modérés. Opelousas, 3 Janvier 1874. 1a

**J. L. Courret,**

FACTUREUR en sucre et en coton, et Marchand Commissionnaire en général, No. 7 Rue St-Louis, Nouvelle-Orléans.

**LIGNE INDEPENDANTE.**